

## IV – Du XIV<sup>ème</sup> au début du XVI<sup>ème</sup> siècle : de la Guerre de Cents ans aux Guerres de Religion

Des fléaux qui ont affecté toute l'Europe occidentale vont s'abattre sur le Languedoc : l'augmentation de la population et de mauvaises conditions climatiques entraînent des périodes de disette et même de famine.

**La peste bubonique** : des navires venus des comptoirs de Crimée transportent vers l'Europe le terrible germe de la Peste noire, dite bubonique. Hygiène précaire, méconnaissance de la maladie et de ses causes, réactions d'épouvante génèrent une grande mortalité (l'épidémie de 1348 fit périr un tiers de la population)

**La guerre de Cent Ans** déclarée en 1337 par Edouard III en réponse à la décision de saisie de la Guyenne alors anglaise par Philippe VI de Valois, durera jusqu'en 1453, en une suite de conflits entrecoupés de trêves. En 1354, la terrible chevauchée du Prince Noir, Edouard de Woodstock prince de Galles, franchit la Garonne, évite Toulouse trop bien défendue passe par Lacroix-Falgarde puis Castanet, Montgiscard, Baziège, Villefranche, Avignonet et pille et détruit tout sur son passage

Les conflits reprennent sans cesse, entre anglais et royaume de France, et leurs alliés respectifs (luttres entre Foix et Armagnac, Armagnacs et Bourguignons, ...) Les exactions des soldats mercenaires, les routiers, complètent le tableau noir de la terreur des populations. En 1439 lors d'un voyage du dauphin Louis en Languedoc, il fallut traiter avec les Ecorcheurs et leur payer rançon, ce qui ne les empêcha pas de rentrer dans la Sénéchaussée et de ravager le Lauragais.

L'insécurité permanente dans laquelle vivaient les populations ne cessera qu'à la reprise de la Guyenne en 1453.

### Les institutions :

En dépit des malheurs de cette époque, vont s'affirmer les institutions qui dessinent jusqu'à la fin de l'ancien régime le paysage administratif du Languedoc. L'isolement de cette région pendant la guerre de Cent ans, le péril anglais, obligent les rois à y envoyer **des gouverneurs** (lieutenants ou capitaines) de haut parage, des princes qui y agissent en véritables vice-rois.

Leur pouvoir est cependant limité par d'autres institutions : les représentants des sept sénéchaussées du Midi sont de plus en plus souvent convoqués ensemble. On parlera alors des **Etats de Languedoc**, et celui-ci, doté d'institutions propres, reprendra sa personnalité au sein du royaume.

### Création d'une sénéchaussée du Lauragais en 1553 :

en 1477 le roi Louis XI échange avec Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne et de Boulogne la judicature du Lauragais contre le comté de Boulogne. Il érige le Lauragais en Comté.

Catherine de Médicis (fille de Madeleine de la Tour d'Auvergne et de Laurent de Médicis) héritera des comtés d'Auvergne et du Lauragais en 1524 ; sa régence et le règne de ses fils seront entravés par les guerres de religion ; elle fera ériger le Lauragais en sénéchaussée royale et siège présidial particulier à Castelnaudary en 1553.

### Le Lauragais voit son unité féodale et judiciaire se dissocier de son unité religieuse :

Jusqu'à là le diocèse de Toulouse se superposait à la Sénéchaussée ; en 1317, Jean XXII fait de Toulouse un archevêché et le découpe en 8 petits diocèses. La judicature du Lauragais va se trouver morcelée entre les diocèses de St Papoul, de Mirepoix, de Toulouse et de Lavaur. **Beauteville qui fit partie du diocèse de Pamiers en 1296, fait désormais partie de celui de Mirepoix**, avec Renneville, Montclar, Lagarde en une excroissance nord-ouest entre ceux de St Papoul et de Toulouse (1)

Le **pouvoir des seigneurs reste encore redoutable** ; ils s'arrogent sans faillir un cortège de droits, de redevances, de décorations, et veulent garder la maîtrise de la justice dans leurs seigneuries.

A côté des nobles existe toute une classe de grands **propriétaires fonciers**, bourgeois laïques ou religieux. L'installation des papes en Avignon donne un essor à **la religion et aux ordres religieux** ; l'influence des papes languedociens, entourés d'évêques et conseillers méridionaux, sera grande sur les plans économique, culturel et architectural.

L'immense classe de travailleurs salariés, en argent ou en nature, n'évolue guère ; la croissance agricole reste faible, le morcellement entre héritiers donnant une agriculture fourmillante ; le Languedoc de la Renaissance réussira mieux son développement urbain.

**Beauteville** appartient à la **Maison de Villars** : Ermengaud de Villars est en 1389 seigneur de Beauteville (2) ; Mengarde de Villars épouse Corbeyran de Foix en 1370 : elle rend hommage en 1389 au roi Charles VI pour ses biens en Lauragais dont une partie de la justice et diverses rentes à Beauteville (ainsi qu'à Lagarde et St-Michel) ; ils eurent cinq enfants dont Jean II de Foix, seigneur de Rabat et de Montclar décédé avant 1491 ; son fils **Roger de Foix seigneur de Rabat** rend hommage pour une partie de la seigneurie de Beauteville en 1494 (3).

Le bien passe en raison d'une dette de Roger de Foix à Jean d' Ysalguier, seigneur de Castelnaud d'Estretfonds, qui l'échange avec Antoine Quabier, Conseiller au Parlement ;

celui-ci le revend à **Pierre de Buisson ou Boysson** (4)

(1) Le site de l'Entraide Généalogique du Midi Toulousain permet d'accéder aux cartes de tous les diocèses <https://egmt.org/cartes-des-anciens-dioceses/>

(2) Abbé Raymond CORRAZE - Monographie de St-Michel-de-Lanes – 1905

(3) Manuscrit 634 BM AD 31

(4) Leon DUTIL – La Hte Garonne et sa région, géographie historique –Tome 2, Les Localités – Privat 1929.

